



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute commande effectuée à la société **HURRIKANNE AS-BERLINES** entraîne l'acceptation des conditions de ventes (ci-après). Ces conditions de ventes font partie intégrante du contrat de transport signé entre la société **HURRIKANNE AS-BERLINES** et le donneur d'ordre.

1 - TARIFS

Le tarif des transferts est appliqué au déplacement direct sans arrêt depuis le point de prise en charge jusqu'au point d'arrivée. Le service se termine immédiatement après. La quantité de bagages transportée pour le(s) client(s) (étant) en proportion avec la capacité du véhicule.

Nos tarifs s'entendent avec une TVA à 10%.

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises incluant : le véhicule, la prestation chauffeur, l'assurance pour les personnes transportées, ainsi que le carburant. Les parkings et péages qui n'ont pas été initialement prévus dans le tarif proposé au départ sont à la charge du client. Le prix donné correspond à un prix par véhicule pour un nombre de personnes de : maximum 3/4 personnes pour une berline, et 4 à 8 personnes pour un minivan.

2 - RÉSERVATION

A la réception de votre demande, nous vous ferons parvenir un devis détaillant la prestation demandée. La confirmation de notre devis pour les services proposés, devra nous être retournée, complétée de la date, de la signature et tampon (pour une entreprise) en mentionnant votre acceptation, conditions de vente paraphées et signées.

Cette confirmation peut être envoyée par fax, courrier ou e-mail, dans un souci de respect des deux parties. La réservation ferme, du ou des véhicules ne sera prise en compte qu'à réception d'un numéro valide de carte bancaire (+date expiration) ou d'un acompte d'un montant de 30 à 100% du prix indiqué sur le devis.

3 - ANNULATION

Pour toute annulation du fait du client dans les délais suivants :

- 1 semaine avant le début de prestation :
Seront facturés : 0 % du montant sur les prestations en voiture et minivan.
- Moins de 72 heures à l'avance :
Seront facturés : 30 % du montant sur les prestations en voiture et minivan.
- 24 heures avant la prestation :
Seront facturés : 100 % du montant sur les prestations en bus et minibus.

4 - PRESTATIONS

La prestation n'est valable qu'une fois. Si le client n'était pas présent sur le lieu de rendez-vous, la prestation serait définitivement perdue, et ne donnerait nullement droit à remboursement.

Toute attente, au-delà d'un délai d'une heure est facturée sur la base horaire mentionnée dans nos tarifs. Toute heure supplémentaire commencée sera due dans son intégralité. Tout dommage causé à l'intérieur du véhicule sera à la charge du client. La responsabilité de nos chauffeurs est engagée pendant la période de location du véhicule, de ce fait ils ont pour obligation de respecter les lois en vigueur. Le client ne peut en aucun cas ni sous aucun prétexte exiger que le chauffeur dépasse la limitation de vitesse autorisée ou commette des infractions au code de la route.

HURRIKANE AS-BERLINES se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours si le chauffeur s'aperçoit que le client commet une infraction: exemples (usage de stupéfiants, comportement des clients mettant en péril la sécurité du chauffeur ou celle des véhicules loués, clients insultants vis-à-vis du chauffeur...)

5 - MODIFICATION(S) EN COURS DE SERVICE

Toute modification du trajet par le client au cours de la prestation et entraînant des changements de programme, peut engendrer des suppléments à régler sur place ou à la fin de la prestation.

En cas de modification du parcours ou de sa durée le conducteur consignera ses modifications sur son ordre de mission et les fera signer par le responsable. En cas de modification de la durée due à la seule volonté du donneur d'ordres, les frais engendrés sont à la charge de ce dernier.

6 - RÈGLEMENT

Nos prestations sont payables par chèque, virement, espèces et cartes (VISA, AMEX, MASTERCARD).

7 - CLAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITÉS

HURRIKANE AS-BERLINES ne peut en aucun cas être tenue responsable des retards sur les délais de transports dus à des circonstances qui sont indépendantes de sa volonté : route barrée, pont interdit à la circulation, route inondée, déviation, embouteillages, interventions sur chaussée de forces de police, douanes ou pompiers, etc... (sans que cette liste soit limitative).

HURRIKANE AS-BERLINES ne peut en aucun cas être tenue responsable des retards dus à des cas de force majeure : grèves, conditions météorologiques, attentats, émeutes, etc... (sans que cette liste soit limitative). En cas d'immobilisation du véhicule durant le trajet due à une défaillance mécanique, un accident ou un dommage (vol, dégradation).

HURRIKANE AS-BERLINES mettra tout en œuvre pour assurer la continuité du parcours (changement de véhicule avec l'un de ses véhicules ou avec un véhicule affrété à une autre compagnie. **HURRIKANE AS-BERLINES** s'engage à prévenir le donneur d'ordre.

8 - ASSURANCES

La responsabilité de la société **HURRIKANE AS-BERLINES** est limitée aux clauses de notre contrat d'assurance. Le donneur d'ordres aura toute faculté de souscrire une assurance complémentaire à sa charge pour les frais d'annulation, les frais de rapatriement ou la couverture des bagages transportés (liste non limitative).

9 - RÈGLES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ

Le véhicule et le chauffeur de la société **HURRIKANE AS-BERLINES** sont munis des documents de bord nécessaires au bon déroulement.

Le donneur d'ordre et les passagers sont tenus de se conformer aux prescriptions applicables aux personnes et à leurs bagages dans les pays traversés. Conformément à la loi en vigueur dans tous lieux publics, il est formellement interdit de fumer à bord de nos véhicules.

Conformément aux dispositions du code des débits de boissons, il est interdit de consommer des boissons alcoolisées à bord de nos véhicules. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers dans les véhicules munis de cet équipement.

10 - LITIGES

Toute réclamation ne sera acceptée que dans un délai de 8 jours après l'exécution de la prestation. En cas de litige, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Toute réclamation n'est recevable que dans les 8 jours de l'exécution de la prestation de transport concernée.

LES PHOTOS DES VÉHICULES SUR LE SITE NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

